**NOM  le ………………..**

**Prénom**

**Grade et fonction**

**Etablissement**

        À Monsieur le Recteur

Sous couvert de : **Nom et qualité du chef d’établissement**

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires    et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l’attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j’ai l’honneur de solliciter un congé **le mardi 27 janvier 2026** **de 9 h à 17 h** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Niort.

Ce stage est organisé sous la responsabilité du Centre national de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, comme prévu à l’article 1 du décret n° 84-474 du 15 juin 1984.

Le Centre national de formation de la FSU est habilité à ce titre par l'arrêté du 13 janvier 2009 publié au journal officiel du 30 janvier 2009 pour la fonction publique d'état et l'arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale.

**A ……………………….**

**Nom Prénom**

**Signature**